

Louis Napoléon Bonaparte a
violé la Constitution qu'
il s'est mis hors la loi!
Les représentants républicains
rappellent au Peuple et à
l'armée l'art. 110 ainsi conçu:
« L'Assemblée Constituante confie
la défense de la présente Constitution
et des Droits qu'elle consacre à la
garde d'un patriotisme de
tous les Français »
Que le Peuple fasse son
devoir. Les représentants
républicains marcheront à
sa tête.
Le peuple français ne s'est jamais en possession
de son droit de souveraineté et ne le recouvrera
qu'en se libérant de la tyrannie de son
tyran.

Entwurf eines Manifestes Victor Hugos gegen Napoleon III.
(Zum ersten Male veröffentlicht)